

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME DE CONCESSION PORTANT SUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS**

**ANNEXE : ANALYSE FINALE APRES NEGOCIATIONS / PARTIE EXPLOITATION**

offres 1 2 3 4 5  
La Maison bleue People & Baby Crèches de France Crèche Attitude Babilou

**Critère n° 1 : Moyens humains**

	1	2	3	4	5
	La Maison bleue	People & Baby	Crèches de France	Crèche Attitude	Babilou
<b>Composition de l'équipe avec les missions, qualifications, temps de travail de chacun</b>	Pendant la 1ère phase des négociations, la Ville a imposé à chaque société 26 ETP	Pendant la 1ère phase des négociations, la Ville a imposé à chaque société 26 ETP.  Diplômes : Les auxiliaires de crèche sont titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de crèche	Pendant la 1ère phase des négociations, la Ville a imposé à chaque société 26 ETP.  Une IDE (ETP complet) a été intégrée au poste de Directrice Adjointe, au lieu et place de l'EJE initialement prévue.	Pendant la 1ère phase des négociations, la Ville a imposé à chaque société 26 ETP.	Pendant la 1ère phase des négociations, la Ville a imposé à chaque société 26 ETP.
<b>Vote sous-critère : sur 3 points</b>	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
<b>Délais de recrutement envisagés et moyens mis en œuvre pour assurer l'ouverture au 1er septembre 2014</b>	<u>Délais de recrutement prévus par la société :</u> - Directrice : 2 mois avant ouverture de la crèche - Directrice adjointe : aucune information - Equipe AP (auxiliaire de puériculture) + EJE (éducatrice de jeunes enfants) : 1 mois avant ouverture de la crèche - Equipe AC (auxiliaires crèches) + AS (agents de service) : 1 mois avant ouverture de la crèche.  <i>La société propose un délai de recrutement pour la directrice trop juste et plus court que les autres candidats.</i>	<u>La Coordinatrice Petite Enfance sera chargée de recruter l'équipe de la crèche :</u> * 4 mois avant l'ouverture de la structure au public, les offres sont publiées sur différents sites interne, adressées aux principaux partenaires de l'emploi locaux et le cas échéant à des centres de formations spécialisées Petite Enfance * CVthèque * Offres d'emploi postées sur le site internet de la société  <u>Planning détaillé pour les délais de recrutement :</u> * 1er avril 2014 : lancement du processus de recrutement * du 1er avril au 1er août 2014 : Sélection des candidatures et entretien * 1er juillet : Arrivée de la Directrice * 25 septembre 2014: Arrivée du reste de l'équipe	<u>La société fournit un planning détaillé :</u> * Le recrutement débute 4 mois avant la date d'ouverture de l'établissement, soit en mai 2014. Cette durée permet d'intégrer la phase des congés d'été 2014, toujours peu propice à des recrutements. * La directrice est recrutée en 1er par l'équipe en charge du projet de la société : Chef de Projet, Directrice d'Exploitation. * Forte autonomie laissée aux Directrices d'établissement = c'est elle qui est en charge de constituer son équipe (support prévu par la Directrice d'Exploitation et de la Coordinatrice d'exploitation en charge du suivi de la crèche) par le biais de moyens du siège : annonces sur jobboards, contacts avec Pole Emploi,... * La société s'engage à préserver un lien privilégié entre ses intervenants et les services spécialisés de la Ville (Petite enfance, Emploi,...)	<u>Différentes étapes :</u> - Recrutement fait par 3 personnes * Analyse du poste à pourvoir et sélection 7 à 8 profils par poste * Outils pour la recherche du candidat (ANPE, écoles, portail internet en ligne, parrainage actif, accueil soigné des stagiaires...)  - Contrats en CDI.  - La Ville a un droit de regard sur le recrutement du personnel.  <u>Délais de recrutement :</u> * Responsable d'établissement + coordinatrice vu par la Ville + Diplômés : entre 4 et 6 mois. * Non diplômés + agents : entre 1 et 2 mois.	<u>Différentes étapes :</u> - Recrutement de l'équipe o Pris en charge par la DRH de Babilou et la chargée de recrutement référente de cette crèche o Dès notification de la Concession, information de la DRH pour commencement des recrutements en interne sur une mobilité géographique <u>Mise en place du planning de recrutement</u> o Directeur : 2 à 3 mois avant l'ouverture de la crèche pour prendre en main le projet en collaboration. o Membres de l'équipe : directeur les choisira parmi une sélection faite par la DRH. Un livret d'accueil est fourni à chaque membre de la crèche o L'équipe de la crèche est engagée 2 semaines avant l'ouverture.  <i>La société propose un délai de recrutement pour la directrice plus court que les autres candidats.</i>
<b>Vote sous-critère : sur 3 points</b>	2,00	3,00	3,00	3,00	2,50
<b>Choix de l'entretien du linge fait soit par une entreprise extérieure ou dans un local "buanderie" inclus dans le bâtiment. Méthodologie à décrire</b>	L'équipe est composée de 3 agents d'entretien ETP.  La société a fait le choix de la "buanderie" au sein du multi-accueil avec les équipements capables de traiter le linge quotidiennement. Les AS sont formés à l'entretien du linge en prestation internalisée. Fiche de poste disponible dans l'annexe au mémoire technique.	La société a fait le choix de la « buanderie » au sein du multi accueil avec les équipements capables de traiter le linge quotidiennement. La société propose un protocole d'utilisation et de nettoyage quotidien des machines ainsi qu'une feuille de traçabilité. La société fournit également un planning quotidien type. Lors des négociations, la société a rajouté un mi-temps pour le personnel d'entretien, soit 3 ETP au total. Le compte d'exploitation intègre ce changement.	La société a fait le choix de la « buanderie » au sein du multi accueil avec les équipements capables de traiter le linge quotidiennement.  Lors des négociations, la société a rajouté un mi-temps pour le personnel d'entretien, soit 3 ETP au total. Le compte d'exploitation intègre ce changement.  Toutefois, seul l'entretien des tenues du personnel est effectué par une société extérieure.	La société a fait le choix de la « buanderie » au sein du multi accueil avec les équipements capables de traiter le linge quotidiennement.  La société propose un protocole d'utilisation et de nettoyage des machines (lave-linge).  L'équipe est composée de 3 agents d'entretien ETP.	La société a fait le choix de la « buanderie » au sein du multi accueil avec les équipements capables de traiter le linge quotidiennement.  Les agents d'entretiens entretiennent le linge et dans certaines circonstances il est possible que l'équipe éducative et de direction s'en occupe.  L'équipe est composée de 3 agents d'entretien ETP.
<b>Vote sous-critère : sur 1 point</b>	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Vote critère n° 1 : sur 7 points</b>	6,00	7,00	7,00	7,00	6,50

## Critère n°2 : Moyens matériels et qualité

## Moyens matériels mis en place pour l'exploitation du service

Liste des fournitures et matériels mis en place + jeux et jouets	La société a fourni une liste de fournitures et matériels détaillée.	La société a fourni une liste de fournitures et matériels détaillée.	La société a fourni une liste de matériels, jeux et jouets complétée à sa liste de fournitures et matériels détaillée.	La société donne une liste détaillée des médicaments indiqués dans le "Guide de santé et de soin de l'enfant en crèche" et donne des précisions sur les matériels.	La société a fourni une liste de fournitures et matériels détaillée.
<b>Descriptif des activités pédagogiques envisagées et moyens y afférents</b>	<b>Activités pédagogiques :</b> - Potager pédagogique en extérieur ou à l'intérieur avec des grands bacs en bois ; - Mur d'eau : observations ; - Rencontre avec crèches avoisinantes ; - Visites des écoles maternelles à pied - Lecture de comptes à la médiathèque - Visite au Naturoscope à pied ; - Sorties au marché à pied ; - Jeux d'eau ; - Théâtre ; - Structures psychomotrices. <i>La société ne propose pas les 4 ateliers obligatoires (anglais, musique, sport et informatique).</i>	<b>Activités pédagogiques :</b> - Ateliers d'éveil autour de la nature - Atelier potager - Atelier sensoriel, odorat et tactile - Eveil musical avec instruments (écoute et manipulation des instruments) - Ateliers d'initiation (sport, anglais et informatique) - Atelier cuisine - Protection de l'environnement - Découverte des animaux (fermes pédagogiques). <i>La société propose bien les 4 ateliers obligatoires (anglais, musique, sport et informatique).</i>	La société a détaillé ses activités pédagogiques par tranche d'âge : <b>2 mois 1/2 à 12 mois</b> - Berceuses, chansons dans différentes langues, jeux de mains, - Ecoute de comptines, découverte des livres à images, - Jeux d'éveil sensoriel, - Activité motrice avec gros ballons souples et tapis d'éveil, - Motricité fine au travers du toucher et de la préhension : portiques, jeux d'emboîtements, - Parcours moteur, jeux de miroirs, - Dans le jardin : jeux d'eau l'été et tout petits groupes. <b>1 an / 2 ans</b> Ateliers d'expression, contes, découverte des livres, comptines et marionnettes, - Rondes, danses et chansons en anglais et en français,	<b>Activités pédagogiques :</b> - L'écoute de sons et de phénomènes permet de former les capacités auditives des enfants ; - le livre, les contes ; - Les chansons, marionnettes et dessins - Les jeux libres et activités d'imitation - Les activités motrices du corps - Les activités de motricité fine (oeil, bras..) - Les jeux logiques (prémices des mathématiques, notions de formes, couleurs, quantité, etc.). <b>De plus, les activités sont adaptées pour chaque catégorie d'enfant :</b> * bébés : 2,5 mois/18 mois * moyens : 12 mois/26 mois environ * grands : 24 mois/entrée maternelle <i>La société propose bien les 4 ateliers obligatoires (anglais, musique, sport et informatique).</i>	<b>Activités pédagogiques :</b> - Les jeux libres avec présence d'un adulte - Les activités dirigées : o art plastique o atelier cuisine o éveil musical o autour du livre o sorties et promenades o jeux éducatifs sur table o parcours de psychomotricité  <i>La société ne propose que 2 des 4 ateliers obligatoires (anglais et informatique).</i>
			<b>1 an / 2 ans (suite)</b> - Parcours moteur, escalade des structures motrices, Manipulations, motricité fine, puzzles, modelage, jeux d'emboîtement, Jeux de transvasement, jeux d'eau, - Premiers jeux symboliques, jeux libres.  <b>18 à 24 mois</b> - Jeux symboliques et d'imitation, Ateliers d'expression, contes, comptines, marionnettes, rondes et danses, Atelier d'observation des livres, écouter des histoires et rêver, Parcours psychomoteur, Jeux d'eau, Atelier cuisine, apprentissage du goût, Manipulations, motricité fine, puzzles, modelage, peinture, dessin, - Jeux d'extérieurs : motricité, atelier jardinage. <b>2 à 3 ans et plus</b> - Premiers jeux de règles et groupe, jeux symboliques d'imitation, contes, lectures, comptines, construction d'un espace, décoration, utilisation de matériaux de récupération, atelier cuisine, jeux d'eau - Motricité fine, puzzles, modelage, peinture,.. - Jeux d'extérieur : motricité, bricolage, jardinage..  <i>De plus, la société propose bien les 4 ateliers obligatoires (anglais, musique, sport et informatique).</i>		
note sous-critère : sur 2 points	1,50	2,00	2,00	2,00	1,75

offres 1 La Maison bleue 2 People & Baby 3 Crèches de France 4 Crèche Attitude 5 Babilou

Qualité du matériel à mettre en place

<p><b>La société sélectionne des équipements et consommables pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- stimuler l'économie locale ;</li> <li>- réduire le temps de transport</li> <li>- utiliser des produits écologiques</li> <li>- réduire la consommation</li> </ul> <p><b>Jeux et jouets de manière spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les enfants qui ne se déplacent pas : tissus, jouets de petite taille, assez légers, colorés et aux matières et sonorités diverses</li> <li>- pour les enfants qui se déplacent : motricité encouragée par espaces de découvertes tels que tapis d'éveil, tableau de découvertes, cuvettes, ballons et autres objets...</li> <li>- pour enfants et parents : matériel adapté et expérimenté librement par les enfants accueillis.</li> <li>- tapis de sol semi fermes pour enfants commençant à ramper</li> <li>- coussins molletonnés pour bébés.</li> </ul> <p><b>Espace repas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fauteuils d'allaitement pour les petits bébés confortables et disposés dans la pièce de manière à ce qu'elles puissent donner les repas dans les bras;</li> <li>- petite table avec petites chaises pour les grands bébés.</li> </ul>	<p><b>La société dit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* favoriser les meubles et jouets utilisés par les enfants : les matériaux en bois (privilegié au plastique), sans produits toxiques</li> <li>* utiliser des produits d'entretien bénéficiant d'un éco-label.</li> <li>* utiliser des produits de la gamme Apura ou de base naturelle</li> <li>* favoriser les fournisseurs ayant une démarche écoresponsables</li> </ul> <p>La société précise que le référencement des fournisseurs est assuré par le service achat en lien étroit avec le Pôle petite enfance. Des professionnelles de la Petite enfance s'assurent de la qualité des moyens matériels mis en place au sein des crèches et de l'actualisation des entreprises référencées</p> <p><i>Toutefois, la société ne précise pas le niveau de certification des fournisseurs.</i></p>	<p><b>Qualité du matériel et caractère écologique:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériels et équipements sont issus de catalogues de marques types : Wesco, Mathou, Presta Baby, Nathan,...</li> <li>- La société précise que ces fournisseurs ont adopté une démarche d'intégration du développement durable et sont certifiés NF Environnement depuis 2009. Par exemple, la société Mathou, un des fournisseurs de Crèches de France a obtenu le prix Initiatives Environnement de Midi-Pyrénées.</li> <li>- La société s'engage à fournir des matériels respectant les principales normes encadrant le secteur de la petite enfance.</li> </ul> <p>Exemples : norme sur les barrières de sécurité pour enfants, norme pour les parcs pour enfants, norme pour le mobilier scolaire et les sièges.</p> <p>La société met à disposition une pharmacie, du matériel de suivi médical des enfants et une trousse d'urgence.</p>	<p>La société sélectionne au préalable les fournitures, les matériels et prestataires de service référencés dans une centrale d'achat.</p> <p>Elle choisit aussi ses meilleurs articles d'un point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité/durabilité de l'équipement</li> <li>- Conformité aux normes de certification sécurité</li> <li>- Rapport qualité/prix</li> <li>- Entretien et maintenance aisée</li> <li>- Ergonomie et confort d'utilisation par le personnel.</li> </ul> <p>La société utilise des matériels s'inscrivant dans une démarche environnementale et donne des précisions sur chacun des fournisseurs choisis pour le projet avec leur certification.</p>	<p>La société Babilou dispose d'une politique d'achat dans le but d'harmoniser les fournisseurs, de se responsabiliser sur l'environnement (exemple : choix d'un fabricant local pour une région) et de tester et approuvés par l'équipe les produits pour une négociation des prix.</p> <p>La société fourni une liste historique de fournisseurs proposant des produits respectant l'environnement et pour la plus part biologiques. La société distingue les produits utilisés dans le cadre d'une ouverture de crèche et pendant son fonctionnement.</p> <p>La société donne des précisions sur chacun des fournisseurs choisis pour le projet avec leur certification.</p>	
<p>Note sous-critère : sur 3 points</p>	<p>3,00</p>	<p>2,50</p>	<p>3,00</p>	<p>3,00</p>	<p>3,00</p>
<p>Note critère n°2 : sur 5 points</p>	<p>4,50</p>	<p>4,50</p>	<p>5,00</p>	<p>5,00</p>	<p>4,75</p>

offres

1

La Maison bleue

2

People &amp; Baby

3

Crèches de France

4

Crèche Attitude

5

Babilou

## Critère n°3 : Modalités du suivi médical et psychologique

	1	2	3	4	5
<p><b>Obligations du médecin de la crèche d'assurer le suivi des enfants à titre préventif</b></p>	<p><b>Description du poste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o assurer mesures préventives d'hygiène ;</li> <li>o protocole d'urgence ;</li> <li>o éducation et promotion de la santé auprès du personnel ;</li> <li>o information et soutien aux parents ;</li> <li>o mise en places des conditions d'accueil adéquate pour l'adaptation des enfants ;</li> <li>o aide à l'accueil des enfants porteurs d'handicap ;</li> <li>o élaboration du PAI ;</li> <li>o visites d'admissions ;</li> <li>o contribution au dépistage des troubles psychiques et du développement moteur + accompagnement parents pour la prise en charge ;</li> <li>o prévention de l'obésité.</li> </ul> <p><i>Toutefois, la société de précise pas la réalisation d'un rapport mensuel.</i></p>	<p><b>Missions du médecin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi médical des enfants</li> <li>- Formation du personnel</li> <li>- Peut donner médicaments</li> <li>- Visite d'admission</li> <li>- Liaison avec médecins traitants hôpitaux pour enfants malades et/ou handicapés</li> <li>- Possibilité de signature des PAI</li> <li>- Veille et application de mesures de sécurité et d'hygiène générale de la structure d'accueil en lien avec le médecin de la PMI</li> <li>- Contact du médecin de famille en cas de problèmes de santé</li> <li>- Secret médical</li> <li>- Participe aux réunions de parents et possibilité de les recevoir sur rendez-vous</li> </ul> <p>Dans le respect du secret médical, le médecin peut mettre un mot dans le carnet de l'enfant si un problème médical est constaté ou, si besoin, peut solliciter une rencontre auprès des parents.</p> <p><i>Toutefois, la société de précise pas la réalisation d'un rapport mensuel.</i></p>	<p><b>Missions du médecin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites dans les établissements préparées par la directrice de la crèche.</li> <li>- Visite des enfants trimestrielle afin</li> <li>- Lien avec le médecin traitant et la PMI pour les enfants posant problème.</li> <li>- Possibilité de rencontres des parents et, si nécessaire, les orienter vers les spécialistes.</li> <li>- Suivi qualitatif</li> <li>- 2 visites annuelles dans chaque établissement consacrées à une réunion d'aide à la parentalité</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets pédagogique et éducatif</li> <li>- Journée d'accueil et de formation de l'ensemble de l'équipe.</li> <li>- Elle supervise le réseau santé accompagnée d'une puéricultrice.</li> <li>- 2 visites annuelles dans chaque établissement consacrées à une réunion d'aide à la parentalité</li> <li>- Participation à l'élaboration des projets pédagogique et éducatif</li> <li>- Journée d'accueil et de formation de l'ensemble de l'équipe.</li> <li>- Elle supervise le réseau santé accompagnée d'une puéricultrice.</li> </ul>	<p><b>Missions du médecin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention</li> <li>- Education et promotion de la santé</li> <li>- Bonne condition d'accueil des enfants</li> <li>- Visites d'admission</li> <li>- Suivi médical des enfants</li> <li>- Contrôle des vaccinations</li> <li>- Définit le protocole d'urgence en cas de problème</li> <li>- Rapport mensuel dans le respect du secret médical</li> </ul> <p>Le médecin se mettra en rapport avec ses collègues hospitaliers ou autres en fonction des situations individuelles et pathologiques des enfants avec l'accord des familles.</p> <p>L'accueil des enfants malades et/ou handicapés sera formalisé par un projet d'accueil individualisé.</p>	<p><b>Missions du médecin référent de la société :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'organiser le suivi médical pour tous les établissements du groupe : protocoles médicaux, gestion des urgences, prévention, diagnostic médical en cas de situation préoccupante...</li> <li>- d'organiser avec le médecin et les responsables de la structure des temps de travail et de formation.</li> <li>- de travailler en collaboration avec les coordinateurs Petite enfance et la direction de la Petite enfance. Il est responsable de la cellule Information Préoccupante et Prévention.</li> </ul>
				<p>Le médecin attaché au fonctionnement de l'établissement établira un rapport mensuel dans le respect du secret médical.</p> <p>L'accueil d'un enfant malade et/ou handicapé est organisé dans le cadre d'un Plan Accueil Individualisé.</p>	
<p><b>lote sous-critère : sur 2 points</b></p>	1,50	1,50	2,00	2,00	2,00

offres	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
<b>Modalités envisagées pour assurer le respect des obligations et des recommandations en matière de vaccinations</b>	<p>Le médecin en charge du suivi médical des enfants de la crèche veille à faire respecter les recommandations du Conseil de santé publique en matière de vaccinations obligatoires.</p> <p>Toutes les vaccinations retranscrites sur la fiche de vaccination dans le dossier de l'enfant. Il appartient au médecin de famille d'attester les vaccinations de l'enfant.</p> <p>Le médecin de la crèche se doit de contrôler au vu du carnet de santé si les vaccinations sont bien à jour.</p>	<p>Les vaccins des enfants sont vérifiés à l'admission en fonction de l'âge des enfants. Le contrôle de la mise des vaccins suivant le calendrier vaccinal est demandé de manière régulière.</p> <p>La société mentionne dans le mémoire technique (page 24/Partie du Projet pédagogique) que la vaccination du personnel est assurée par la médecine du travail et que l'aptitude est donnée par le médecin du travail</p>	<p>La société précise qu'un calendrier des vaccinations obligatoires en collectivité est à respecter. Les vaccinations effectuées par le médecin traitant.</p> <p>En cas de nouveau vaccin, les parents devront fournir le carnet de santé de l'enfant afin de mettre à jour le dossier médical.</p> <p>Si l'état de santé de l'enfant contre indique l'une ou l'autre des vaccinations, un certificat médical mentionnant les motifs et la durée de la contre-indication doit être fourni.</p>	<p>La société possède un outil de gestion: CASPER intégrant un outil de suivi des vaccinations.</p> <p>Ce logiciel est complété par la directrice de la crèche quand le médecin a attesté les vaccins obligatoires.</p>	<p>Les visites médicales sont assurées par le médecin de la crèche en présence des parents (bilan médical, échanges sur les pratiques quotidiennes sur le rythme de l'enfant (alimentation, sommeil, relations...), de vérifier l'état des vaccinations, de faire un point sur le développement de l'enfant</p> <p>Le médecin et le professionnel paramédical accompagnent les familles dans le suivi du calendrier vaccinal. Ils renseignent les parents sur l'intérêt des vaccinations recommandées. Tout contre-indication à une vaccination rendue obligatoire par la loi doit faire l'objet d'un certificat médical mentionnant la durée de la contre indication. Certificat joint au dossier de l'enfant.</p>
Vote sous-critère : sur 1 points	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Modalités d'intervention (programmée ou Inopinée) du psychologue auprès des enfants, des parents et du personnel, les réunions thématiques</b>	<p>Le psychologue intervient 5h/semaine (intervention programmée), soit 20 h par mois</p> <p><u>Il a 4 missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- promouvoir et favoriser la sécurité physique accueillie en crèche + favoriser leur développement et repérer les enfants en difficultés ;</li> <li>- accompagner et soutenir les équipes + activité de formation auprès des équipes sur la construction psychique de l'enfant + développement psychomoteur;</li> <li>- présentation indiv avec les parents + animation de 3 réunions thématiques par an ;</li> <li>- garant du projet pédagogique + travail avec l'équipe lors des journées pédagogiques.</li> </ul> <p>Le psychologue de la crèche est suivi par le psychologue institutionnel de la Maison Bleue.</p>	<p>Le psychologue intervient 8h/mois (Intervention programmée).</p> <p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils et formation adaptés pour soutenir l'équipe dans sa mission éducative et pédagogique.</li> <li>- Intervient auprès des parents de façon indirecte en formant pendant les entretiens la direction aux échanges avec les parents et l'aspect psychologique des relations famille/crèche/enfant.</li> <li>- Organisation 3 réunions/an sur un thème avec les parents</li> <li>- Rapport bimensuel dans le respect du secret professionnel</li> </ul>	<p>Le temps de présence du psychologue et du pédiatre ont été portés à 20 heures de présence mensuelle, et les charges correspondantes intégrées dans le compte d'exploitation prévisionnel.</p> <p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation des réunions d'analyse</li> <li>- Elle assure la mise en place et gère un réseau cohérent de psychologues attachés aux établissements de la société.</li> <li>- Réunions pédagogiques pour la direction</li> <li>- Veille des pratiques professionnelles pour qu'elles soient adaptées aux besoins spécifiques des enfants et à l'évolution de leur développement</li> <li>- Animation de tables rondes pour les salariés de terrain</li> <li>- Rencontre des parents sur leur demande.</li> </ul>	<p>Le psychologue intervient 6h/mois (intervention programmée).</p> <p><u>Missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail autour des liens et relations entre enfants, parents et professionnels dans un objectif de prévention</li> <li>- Rapport bimensuel dans le respect du secret médical</li> <li>- 3 axes : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Institutionnel (soutien de l'équipe)</li> <li>o Clinique</li> <li>o Rencontre entre professionnels et parents</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Fréquence des interventions :</u></p> <p><u>Programmées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o RDV avec parents</li> <li>o Observation des enfants en section</li> <li>o Réunions d'équipes</li> <li>o Réunions d'information des parents</li> <li>o Participation aux réunions pédagogiques.</li> </ul> <p><u>Inopinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Disponibilité pour rencontrer les parents</li> <li>o Collaboration avec directrices</li> <li>o Oriente l'équipe et les parents vers les institutions spécialisées en cas de difficultés particulières rencontrées par l'enfant ou sa famille.</li> </ul>	<p>Le psychologue intervient 15h/mois (intervention régulière sur toutes les structures et son temps de présence est réparti selon les besoins et à la demande du directeur, entre des réunions d'équipe, de l'observation auprès des enfants et éventuellement des rencontres avec les familles).</p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion d'équipe</li> <li>- Observation d'enfants</li> <li>- Rencontres éventuelles avec les familles</li> <li>- Accompagnement de la réflexion de l'équipe au sujet du problème relationnel entre enfants et/ou entre enfants et professionnels.</li> <li>- Organisation et animation d'au moins 3 réunions par an proposées aux parents</li> </ul>
ote sous-critère : sur 2 points	2,00	1,00	2,00	1,00	1,50
ote critère n°3 : sur 5 points	4,50	3,50	5,00	4,00	4,50

offres

1

La Maison bleue

2

People &amp; Baby

3

Crèches de France

4

Crèche Attitude

5

Babilou

## Critère n°4 : Prestations de repas et de nettoyage

Prestation de repas

La société propose une cuisine sur place avec des produits bios, de proximité et de saison.  
Une cuisinière sera seule chargée d'assurer la préparation et le service des repas.

Les moyens matériels :

- Vaisselle pour chaque section ;  
- électroménagers nécessaires à la cuisine (four, réfrigérateur, plaques chauffantes, congélateur, lave-vaisselle et éviers et bac éviers).

\_ Les fonctions principales de chaque personne concernée pour la préparation des repas sont décrites.

\_ Diplômes : cuisinier : CAP de cuisine + formation HACCP pour agents techniques

\_ Le type de préparation est de la cuisine et les repas sont préparés sur place.

\_ La société décrit dans un tableau la répartition en % pour l'utilisation des produits frais, surgelés et conserves (exemples : crudités fraîches 4ème gamme = 100%, viandes surgelées = 20 %...)

\_ La société décrit la catégorie des produits (fruits, légumes et viandes)

\_ L'origine des viandes :

\* La viande de porc et la volaille sont d'origine française

\* La viande de veau et de bœuf sont sélectionnées par le Comité scientifique Elior parmi une liste de pays présentant les meilleures garanties sanitaires et de traçabilité.

*Mais pas de précision sur l'OGM.*

\_ Les repas sont préparés sur place. Les plans proposés pour le multi-accueil intègrent une cuisine de préparation sur place.

\_ Les fonctions principales de chaque personne concernée pour la préparation des repas sont décrites.

\_ Un cuisinier est dédié à la préparation des repas sur place et sera secondé par un des agents.

Diplômes : Cuisinier avec expérience en restauration collective et si possible en Petite Enfance.

\_ La société donne des informations sur l'approvisionnement chez les producteurs locaux.

\_ La société travaille avec la société Avenance spécialisée dans la fourniture de denrées Brutes.

\_ Origine des viandes : Porc : CEE  
Bœuf et Veau : France; Agneau : parmi la liste des pays présentant les meilleures garanties sanitaires et de traçabilité et Volaille : CEE

\_ Produits garantis sans OGM.

\_ La société décrit dans un tableau la répartition en % pour l'utilisation des produits frais, surgelés et conserves (exemples : crudités fraîches 4ème gamme = 100%, volailles surgelées = 100 %...).

Les repas sont préparés sur place. Les plans proposés pour le multi-accueil intègrent une cuisine de préparation sur place.

Les fonctions principales de chaque personne concernée pour la préparation des repas sont décrites.

Diplômes : 1 cuisinier : CAP cuisine dans le domaine de Petite Enfance

Type de préparation prévu en interne est la cuisine sur place suivant les normes diététiques infantile en vigueur.

La société donne une liste détaillée sur la répartition en % des produits frais, surgelés et conserves (exemples : légumes et fruits frais = 95%, viandes fraîches = 100 %...).

Les fonctions principales de chaque personne concernée pour la préparation des repas sont décrites.

Diplômes :

\* Directrice : puéricultrice  
\* Cuisinier : CAP ou BEP cuisine avec une expérience significative dans la restauration collective.  
\* Agent de service et d'entretien : formation au respect des règles HACCP

Type de préparation : cuisine sur place.

Le prestataire Ansamble de la société s'engage à travailler + de 80 % de ses produits frais en région.

La société donne une liste détaillée sur la répartition en % des produits frais, surgelés et conserves (exemples : le frais est à 80 % pour toutes viandes et 20 % de surgelés pour le poisson..)

La société donne une liste détaillée sur la répartition en % des légumes à 80 % de saison et des fruits à 70 % de saison.

Viandes : 100 % françaises

Les fonctions principales de chaque personne concernée pour la préparation des repas sont décrites.

Diplômes : Cuisinier : CAP au minimum restauration + formation aux normes HACCP

Type de préparation : cuisine avec des produits frais.

Approvisionnement : chez les producteurs locaux dans la mesure du possible.

Enseignes bio de quartier pour l'option bio.  
Répartition en % : La société décrit dans un tableau pour l'utilisation des produits frais, surgelés et conserves (ex : crudités fraîches = 90%, entrées composées surgelées = 20 %...).

Viandes : toutes la viande sont d'origine française de préférence ou européenne et garantie sans OGM

Préparation des repas à partir de 50 % de composantes bio. Coût = 3 000 €/an

\_ La société dit garantir 50 % de produits Bio par jour et par enfant (soit 3 composants bio par jour et par enfant). Le prix est déjà compris dans le chiffrage proposé.

Les repas sont préparés au sein de la crèche à partir de denrées brutes livrées grâce aux contrats cadres nationaux avec des prestataires en restauration.

Les moyens matériels :

- Vaisselle pour chaque section  
- Electroménagers nécessaires à la cuisine (four de remise, plonge, lave-vaisselle, pompe de vidange, armoire positive et négative, table du chef).

Contrôles :

- Contrôle de l'hygiène  
- Méthode HACCP  
- Recommandations du groupe marché de restauration collective.

L'option "produits Bio" (20%) Intègre :

\* 1 aliment Bio par jour et par repas  
\* La composante bio concerne aux des légumes, des fruits ou des fromages.

La Diététicienne élabore des menus en fonction des besoins nutritionnels des enfants et des contraintes. Le cuisinier prépare les repas avec les denrées brutes livrées en fonction des menus élaborés par la diététicienne et les fiches recettes envoyées.

La priorité de la société est la préférence aux circuits courts, lorsque les filières existent et présentent toutes les garanties de qualité et de sécurité.

La société s'approvisionne en priorité auprès du Carreau des producteurs situé à Rungis pour avoir des produits frais (poissons, fruits, légumes, etc.) et de qualité.

La société privilégie les fournisseurs situés dans les zones les plus proches de la crèche et fait appel aux fournisseurs plus éloignés pour les produits non disponibles localement.

L'option "produits Bio" (50%) Intègre :

\* 2 aliments Bio par repas et 1 aliment Bio par goûter par jour  
\* Le pain Bio  
\* Les huiles de tournesol, colza et olive Bio.

L'option Bio représente un montant de 6 841 € TTC/an.

- viandes et volailles exclusivement fraîches, françaises et labellisées  
- pas de produit OGM.

L'option Bio décrite et chiffrée à 5 729,46 € TTC pour l'offre de base et à 6 303,08 € TTC pour la variante (2 composantes Bio) (pas de % de précisé).

Pas de produits OGM.

ote sous-critère : sur 3 points

3,00

2,75

2,75

3,00

3,00

offres	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
<b>Prestation de nettoyage</b>	<p>La société La Maison Bleue embauchera 2 agents d'entretien à TP et 1 à MT.</p> <p>La société s'engage à nettoyer avec un chariot « bio nettoyage » car les produits sont éco labellisés. L'été le grand nettoyage sera effectué par une société extérieure.</p> <p>_ Les fonctions principales de chaque personne concernée pour les prestations de nettoyage sont décrites</p> <p>_ Fréquences de passage :</p> <p>* Les locaux sont nettoyés quotidiennement</p> <p>* Le ménage annuel ainsi que l'entretien préventif est assuré pendant la fermeture annuelle de la crèche (été)</p> <p>* La maintenance corrective est assurée dès que besoin.</p>	<p>La société People and Baby embauchera 2 AS à TP et 1 à MT.</p> <p><u>Types de ménage :</u></p> <p>- Quotidien : assuré par les agents de services</p> <p>- Annuel : gros décapage des sols, des sols souples extérieurs et vitres</p> <p><u>Fréquences de passage :</u></p> <p>* Suivi de l'entretien des installations et des locaux : établissements de contrats avec des sociétés de maintenance spécialisées + suivi mensuel établi et transmis à la Ville</p> <p>* Entretien de l'environnement proche de l'enfant (lit, jouets, etc..) : établissement d'un planning de ménage hebdomadaire</p> <p>* Ménage de la structure : quotidien</p> <p>* Stockage des déchets : fermeture de la crèche</p> <p>* Gros nettoyage pour le nettoyage des sols, des sols souples extérieurs et surfaces vitrées : annuel.</p>	<p>Les fonctions principales de chaque personne concernée pour les prestations de nettoyage sont décrites.</p> <p>Les fréquences de passage sont décrites dans le guide HACCP de la société.</p> <p><u>Concernant le nettoyage du linge :</u></p> <p>- Il est exécuté par les agents d'entretien (procédure Interne décrite)</p> <p>- une lessive hypoallergénique et désinfectante est utilisée pour tout linge (draps, turbulettes, serviettes, ...)</p> <p>- les tenues du personnel sont entretenues par la société ELIS.</p> <p><u>Concernant le nettoyage des locaux :</u> partenariat avec le groupe 5S leur fournisseur depuis la création de la société Crèches de France.</p>	<p>La société Crèche Attitude embauchera 2 agents d'entretien des locaux et 1 agent pour l'entretien du linge.</p> <p><u>Entretien des locaux</u></p> <p><u>Types de ménage :</u></p> <p>- Quotidien : nettoyage des locaux après chaque repas par les 2 agents + nettoyage avant ouverture et après fermeture (demander à la société des précisions).</p> <p>- Annuel : entretien du gros matériel (plomberie, eau chaude, clim, chaudière...effectués par la société DALKIA)</p> <p><u>Fréquences de passage :</u></p> <p>* Les locaux et les matériels sont nettoyés quotidiennement</p> <p>* L'entretien général de la crèche y compris la vitrerie extérieure sont effectués annuellement par une société extérieure.</p> <p><u>La société prévoit 2 espaces destinés à l'entretien du linge :</u></p> <p>- Buanderie réservée au linge sale (lavage et séchage)</p> <p>- Lingerie : stockage du linge propre</p>	<p><u>La société Babilou embauchera en interne 3 agents d'entretien :</u></p> <p>- 1 dédié particulièrement au nettoyage des locaux et du matériel</p> <p>- 1 dédié particulièrement à la gestion du linge</p> <p>- 1 dédié particulièrement à l'aide du cuisinier</p> <p>Le personnel est formé aux normes HACCP. Chaque agent est polyvalent et sera amené à s'occuper du linge.</p> <p><u>Fréquences de passage :</u></p> <p>* Nettoyage tables et chaises : plusieurs fois par jour et après chaque repas</p> <p>* Nettoyage matelas : une fois/semaine maximum dans d'une utilisation normale et à chaque change de draps; désinfection chaque fois qu'il est utilisé par un nouvel enfant</p> <p>* Nettoyage lits et piscine à balles : une fois/mois</p> <p>* Nettoyage des petits jeux et jouets : une fois/semaine.</p> <p>La société met à disposition une procédure de préparation de biberons ainsi que les règles universelles relatives à l'hygiène alimentaire.</p>
Note sous-critère : sur 3 points	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Note critère n°4 : sur 6 points	6,00	5,75	5,75	6,00	6,00

offres	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
<b>Critère n° 5 : Organisation du service</b>					
<b>Type d'outils et mesures mis en place pour assurer la communication auprès des parents et de la Ville</b>	<p><b>Communication auprès des parents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tableaux d'information :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Panneau « Vie de la crèche » (règlement intérieur, équipe et menus)</li> <li>o Panneau de développement durable (fournisseurs de produits éco labellisés, tri sélectif et formation du personnel)</li> <li>o Panneau des activités permettant aux parents de se représenter leur enfant dans la crèche</li> </ul> </li> <li>- Journal de la crèche</li> <li>- Menus mensuels</li> <li>- Un accès internet</li> <li>- Un logiciel de fréquentation</li> <li>- Un cahier de vie pour chaque enfant</li> <li>- Le petit déjeuner régulier offert aux parents aux frais de la société</li> </ul> <p><b>Communication auprès de la Ville:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès notification de la Concession, nomination d'un chef de projets</li> <li>- Réunions de pré ouverture, de post-ouverture et trimestrielles</li> <li>- Rapport moral et financier annuel réglementaire</li> </ul>	<p><b>Typologie d'outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le « tout Parent » : programme d'information et d'implication des parents à la vie de la crèche ;</li> <li>- Un accueil personnalisé dès l'inscription :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Entretien entre la directrice et les parents permettant de créer un premier lien</li> <li>o Remise d'un livret d'accueil de la crèche, du projet éducatif et pédagogique ainsi que le règlement de fonctionnement</li> <li>o 1ère enquête de satisfaction à la fin de la période d'adaptation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Outils au quotidien:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une relation directe est établie entre les responsables de services et les personnes accueillies</li> <li>o Un cahier de transmission qui suit l'enfant de son arrivée à la crèche jusqu'à la section des grands.</li> <li>o Une fiche de transmission hebdomadaire.</li> </ul>	<p>La société fournit un guide détaillé de maintenance et distingue la maintenance obligatoire, la maintenance courante et la maintenance d'urgence.</p> <p>La société met également en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la mise œuvre du contrôle de l'efficacité : analyses micro-biologiques des aliments et surfaces, laboratoire indépendant LTSA, etc.</li> <li>* la mise en œuvre du contrôle de qualité et procédures : audit, inspections des services sanitaires, actions de supervision, etc.</li> <li>* Questionnaires de satisfaction annuels réalisés auprès des parents</li> <li>* Mise à disposition pour le concessionnaire, les parents et le concédant d'une boîte aux lettres toute l'année pour la vie quotidienne ;</li> </ul>	<p><b>Modalités de suivi de l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel CASPER servant à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o la crèche : horaires d'ouverture, équipe en place</li> <li>o les enfants : coordonnées des enfants, contrat horaires, autorisations de sorties parentales, gestion de présence</li> <li>o les parents : coordonnées, revenus annuels du foyer, infos bancaires</li> <li>o directrice : gestion de l'équipe en fonction du nombre d'enfants, connaissance du nombre d'enfants présent, gestion enveloppe budgétaire annuelle, fiche détaillée de chaque enfant, vérification des heures de présence en accord avec son contrat et édition des factures mensuelles de chaque enfant</li> </ul> </li> <li>- Rapports mensuels</li> <li>- Revue de crèche : état des lieux pour voir le fonctionnement de la structure.</li> </ul>	<p><b>Modalités de suivi de l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel Babilog : 3 parties               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1 module pour les directeurs de structure (pour appels, gestion administrative de la structure, facturation...)</li> <li>o 1 module pour Babilou (gestion des recrutements, comptabilité...)</li> <li>o 1 module pour les partenaires (exemple Madame Martin Chave pouvant visualiser le taux de présence, cohérence du nombre d'inscrit avec Commission d'attribution)</li> </ul> </li> <li>- Le guide du directeur : manuel reprenant l'ensemble des protocoles abordés</li> <li>- Les fiches de poste et grilles d'évaluation.</li> </ul>
		<p><b>Autres outils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une petite gazette propre à la crèche pouvant être diffusé par email</li> <li>o Des dépliants sur des thèmes liés à la santé des enfants</li> <li>o Des panneaux d'affichage, un écran plat à l'entrée de la crèche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Intervention auprès des parents des référents des Pôles Santé, Psychopédagogie, Qualité, Risque et plus particulièrement de la pédiatre et/ou du psychologue.</li> </ul>	<p>Livre des familles pour connaître leurs doléances éventuelles et observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel d'activité pour évaluation de la qualité proposée.</li> <li>- Enquête annuelle de satisfaction des parents</li> </ul>	<p>Les grilles de visite : le directeur inscrit ses visites mensuelles dessus en listant les points de vigilance. Cela permet au coordinateur d'être informé des projets et des problématiques et d'évaluer la qualité du service rendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports annuels d'activités : le directeur en a la charge.</li> </ul>
Vote sous-critère : sur 1 point	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Ensemble des choix préconiser en matière de fluides</b>	<p><b>Gestion de l'énergie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le système de ventilation</li> <li>* La production de chaleur</li> <li>* L'émission de chaleur</li> </ul> <p><b>Gestion de l'eau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Mitigeurs et robinets thermostatiques</li> <li>* Limiteurs de débits autorégulés</li> <li>* Douchettes à turbulence dans les douches du personnel</li> <li>* Chasse d'eau à double débit (3L/6L) sur les toilettes.</li> </ul>	<p><b>Cf. pièce n° 3 du mémoire technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- toiture végétalisée,</li> <li>- isolation thermique par l'extérieure, double vitrage,</li> <li>- isolation acoustique,</li> <li>- possibilité de panneaux solaires thermiques à l'eau,</li> <li>- chauffage de plancher chauffant des salles enfants,</li> <li>- VMC,</li> <li>- fenêtres exposées au soleil,</li> <li>- rideaux roulants pour limiter la surchauffe,</li> <li>- sol souple,</li> </ul>	<p><b>La société donne un exemple de fluide :</b> la pose d'un robinet d'arrêt central uniquement à hauteur d'adulte, contrôlant les robinets à portée des enfants.</p> <p><b>Paramètres du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chauffage et rafraîchissement : par plancher rayonnant sur chape au sol;</li> <li>- Consommation spécifique d'ECS : 40 L / personne et par jour</li> <li>- Toiture : Orientation SUD-EST et pente adaptée à l'optimum de captation thermique.</li> <li>- Production énergie : chaudière à gaz + climatiseurs Split pour le chauffage, le rafraîchissement et pour la production d'ECS</li> </ul>	<p><b>Exemples de fluides :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Pompe à la chaleur air/air</li> <li>* Chauffage, climatisation et eau chaude sanitaire.</li> </ul>	<p><b>La gestion de l'énergie (exemples)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation du bâtiment de façon à favoriser l'ensoleillement</li> <li>- L'eau chaude sanitaire est assurée par un système de panneau solaire 5ème façade; VNC à double flux</li> <li>- Pompe à chaleur pour le plancher chauffant et rafraîchissant</li> </ul> <p><b>La Gestion de l'eau (exemples)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une végétalisation sur la 5ème façade</li> <li>- Gestion des eaux usées en étroite collaboration; installation de systèmes « économes » pour la consommation de l'eau potable.</li> </ul> <p><b>La gestion du chauffage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- VNC à double flux; pompe à chaleur (PAC°) pour le plancher chauffant et rafraîchissant alimentée en électricité</li> <li>- La production d'eau chaude est assurée par la PAC.</li> </ul>
	ote sous-critère : sur 1 point	1,00	1,00	1,00	0,75



offres	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
Les périodes de fermeture envisagées	<p><u>Fermetures prévues : 5 semaines de fermetures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 semaines en été ;</li> <li>- 1 en fin d'année ;</li> <li>- 1 semaine à définir avec la Ville ;</li> <li>- jours fériés ;</li> <li>- 2 journées pédagogiques (réunions de travail avec l'ensemble de l'équipe)</li> </ul> <p><u>Ouverture tous les jours : 8h30 - 18h30 du lundi au vendredi.</u></p> <p>La société ne respecte pas les horaires d'ouverture exigés, soit 8h00-18h30. Nombre total de jours d'ouverture: entre 220 et 230 jours.</p> <p>Etant gestionnaire des crèches Oasis et Rose, il existe une possibilité d'accord financier avec ces crèches pour recevoir les parents en cas de besoin.</p>	<p><u>La société propose de fermer 4 semaines / an, soit 235 jours d'ouverture par an.</u></p> <p>L'organisation de périodes de fermeture en décalé avec la crèche des Oursons est proposée par la société afin de proposer un accueil sur l'une ou l'autre crèche et de permettre aux parents, qui en ont besoin, d'avoir une crèche de garde pendant la fermeture de leur structure.</p> <p><u>Ouverture tous les jours : 8h30 - 18h30 du lundi au vendredi.</u></p> <p>La société ne propose que 4 semaines de fermeture / an au lieu de 5 semaines proposées par un autre candidat.</p>	<p>La société dit pouvoir créer des partenariats avec d'autres crèches gérées en DSP afin de permettre aux parents de disposer d'une solution d'accueil pendant la fermeture de leur structure usuelle d'accueil. Les modalités financières de ce partenariat doivent être examinées de concert entre la Ville, les autres opérateurs et la société.</p> <p><u>Ouverture du multi-accueil : 8h à 18h30 du lundi au vendredi, soit 10h30 par jour, avec 4 semaines de fermeture annuelle, soit 235 jours d'ouverture par an.</u></p> <p>La société respecte les horaires d'ouverture mais ne propose que 4 semaines de fermeture / an au lieu de 5 semaines proposées par un autre candidat.</p>	<p><u>Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.</u></p> <p><u>Les périodes de fermetures du multi-accueil seront les suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 semaines en août</li> <li>- 1 semaine entre Noël et jour de l'an</li> <li>- jours fériés et certains ponts selon le calendrier</li> <li>- 3 journées pédagogiques par an.</li> <li>- fermeture exceptionnelle</li> </ul> <p>La société propose donc une fermeture de l'établissement <u>4 semaines / an, soit 235 jours d'ouverture par an.</u></p> <p>Afin de permettre à ceux qui en ont besoin, la possibilité de mettre en place un partenariat avec les crèches des Oursons, Oasis et Roses.</p> <p>La société ne respecte pas les horaires d'ouverture exigés, soit 8h00-18h30. La société ne propose que 4 semaines de fermeture / an au lieu de 5 semaines proposées par un autre candidat.</p>	<p><u>Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. La société ne respecte pas les horaires d'ouverture exigés, soit 8h00-18h30.</u></p> <p><u>Les périodes de fermetures du multi-accueil seront les suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 semaines en août</li> <li>- 1 semaine en fin d'année</li> <li>- Jours fériés</li> <li>- 2 journées pédagogiques (jour de réouverture et lundi de pentecôte)</li> </ul> <p>Le calendrier des fermetures pour l'année scolaire sera porté à la connaissance des familles au mois de septembre par voie d'affichage</p> <p>La société propose donc une fermeture de l'établissement <u>4 semaines / an, soit 235 jours d'ouverture par an.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>_ La société propose de décaler une semaine de congé aux parents.</li> <li>_ La société propose de rentrer en contact la Maison Bleue qui gère les crèches de l'Oasis et roses pour un éventuel accord financier.</li> </ul> <p>La société propose également de mettre en place un partenariat avec ses crèches ouvertes en août et situées à proximité.</p> <p>La société ne propose que 4 semaines de fermeture / an au lieu de 5 semaines proposées par un autre candidat.</p>
	Note sous-critère : sur 1 point	0,75	0,75	0,75	0,50
Les modalités de l'adaptation	<p>L'accueil s'effectue pour les enfants de 3 mois à 4 ans.</p> <p><u>3 accueils :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 accueil régulier : contrat de 4 ou 5 jours par semaine</li> <li>- 1 accueil occasionnel : contrat pour besoins ponctuels d'1 ou de 2 jours par semaine</li> <li>- 1 accueil d'urgence : au cas par cas sur situations délicates ou sur demande des services sociaux.</li> </ul>	<p>Un livret d'adaptation sera élaboré, support écrit utile aux parents et aux enfants comme aux professionnels, et rempli avec le parent lors de l'adaptation de son enfant.</p> <p>Il décrit les habitudes et comportements de l'enfant (alimentation, sommeil, doudou, positions favorites, peurs...). Observation des professionnels prévus.</p> <p><u>Période d'adaptation : 1 des parents devra venir régulièrement avec son enfant sur une période plus ou moins longue (5 jours minimum) juste avant la date prévue d'intégration.</u></p> <p>Les parents seront invités à visiter le nouvel environnement de l'enfant, rencontrer l'adulte référent de sa section, rencontrer le médecin de la crèche et donner leur avis. Accueil personnalisé et individualisé.</p> <p>A l'arrivée et au départ, les parents sont invités à jouer avec leur enfant, le changer, lui donner un goûter.</p> <p>Un professionnel référent sera mis à la disposition des parents.</p>	<p><u>Période d'adaptation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moment défini afin que les parents et les enfants puissent prendre le temps de découvrir la crèche et son fonctionnement avec les professionnels, les autres enfants et les autres parents.</li> <li>- L'équipe peut se familiariser avec le nouvel enfant et ses habitudes pour reproduire au mieux ses repères instaurés au sein du foyer</li> <li>- Chaque parent est invité à accompagner son enfant</li> <li>- Possibilité de prolonger cette période pour cause d'un événement dans la vie de l'enfant (déménagement, divorce, déplacement d'un des parents, etc.)</li> <li>- Ecoute des parents, de leurs craintes, etc.</li> <li>- Durée minimum de cette période : 1 semaine ; accueil progressif de l'enfant et ses parents au sein de la crèche</li> <li>- Professionnel référent accompagne l'enfant et sa famille pendant toute cette période.</li> </ul>	<p><u>Admission de l'enfant</u></p> <p>La directrice prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 entretien individuel avec les parents</li> <li>- 1 visite médicale de pré admission</li> <li>- 1 réunion d'accueil des futures familles</li> </ul> <p>A l'issue, il y a une pré-inscription, une décision d'admission et les modalités d'inscription.</p> <p>3 accueils classiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 accueil régulier : planning connu d'avance.</li> <li>- 1 accueil ponctuel : enfant gardé ponctuellement.</li> <li>- 1 accueil d'urgence : parents subissant un imprévu. Accueil individualisé et prise en compte des habitudes de l'enfant afin de respecter ses besoins et ses possibilités (repas, sieste, activités...)</li> </ul> <p>1 accueil particulier : celui des enfants porteurs de handicap personnalisé au cas par cas.</p>	<p><u>Modalités d'inscription</u></p> <p>Les places sont attribuées par la Ville. Chaque inscription est examinée en Commission d'attribution.</p> <p>La directrice prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 entretien individuel avec les parents</li> <li>- 1 visite médicale de pré admission</li> <li>- 1 réunion d'accueil des futures familles</li> </ul> <p>3 rythmes d'accueils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 accueil régulier</li> <li>- 1 accueil ponctuel</li> <li>- 1 accueil d'urgence</li> </ul>

**Les modalités de l'adaptation (suite)**

	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
	<p>Exemple d'adaptation sur 5 jours:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er jour : présence de l'enfant pendant 45 minutes à 1h avec un parent et l'auxiliaire de référence. But : mise en relation et faire connaissance hors du lieu de l'unité de vie.</li> <li>- 2ème jour : présence de l'enfant pendant 1h à 1h15 avec un parent, l'auxiliaire de référence et une autre auxiliaire. But : échange autour des habitudes de vie et présentation des autres enfants.</li> <li>- 3ème jour : présence de l'enfant pendant 2h avec un parent et de l'auxiliaire de référence. But : faire une première séparation et donner le repas dans le lieu de l'unité de vie.</li> <li>- 4ème jour : présence de l'enfant pendant 3 à 4h avec un parent et l'auxiliaire de référence. But : repas donné par l'auxiliaire et le parent y assiste et confie son enfant au moins 1 heure.</li> <li>- 5ème jour : présence de l'enfant pendant 5h avec l'auxiliaire de référence et les autres membres de l'équipe dans le lieu de l'unité de vie. But : Intégrer l'enfant dans sa section complètement.</li> </ul>	<p>Exemple d'une période d'adaptation sur 6 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Premiers jours : présence de l'enfant pendant 1h avec les parents avec le professionnel de référence. But : prise de possession des lieux, exploration, rencontre le reste de l'équipe et les autres enfants et découvrir les règles de la collectivité.</li> <li>- 2ème et le 3ème jour : petite séparation de 15 minutes puis 30 minutes. Le parent prend le temps d'échanger avant et après avec la professionnelle..</li> <li>- 4ème jour : l'enfant prend le repas du midi à la crèche. Prise en compte des réactions de l'enfant et de ses parents.</li> <li>- 5ème jour : sieste à la crèche.</li> </ul> <p><b>3 accueils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 accueil régulier</li> <li>- 1 accueil ponctuel</li> <li>- 1 accueil d'urgence. La durée de l'accueil n'est pas forfaitisée</li> </ul>	<p><b>3 accueils et un modèle de planning fourni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 accueil régulier : la société distingue les horaires fixes aux horaires variables. Un contrat est conclu détaillant les heures et jours réservés à l'accueil de l'enfant pour une durée déterminée. Pour les parents travaillant à horaires variables, des conditions particulières sont prévues.</li> <li>- 1 accueil occasionnel correspondant à un besoin d'accueil ponctuel (sur réservation).</li> <li>- 1 accueil d'urgence pour répondre aux besoins des familles en situation difficile.</li> </ul> <p>La société présente différents types de "formulaire" et les modes d'emploi pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil individualisé,</li> <li>- l'accueil d'enfants allergiques ou présentant une intolérance alimentaire.</li> </ul> <p>La société prévoit également un accueil individualisé pour les enfants handicapés.</p>	<p><b>Période d'adaptation :</b></p> <p>La période d'adaptation s'effectue sur 1 à 2 semaines en fonction des besoins de l'enfant.</p> <p><b>Exemple d'adaptation sur 1 semaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er jour : présence de l'enfant pendant 1h avec les parents avec le professionnel de référence.</li> <li>- 2ème jour : présence de l'enfant pendant 1h30 à 2h avec les parents avec le professionnel de référence.</li> <li>- 3ème jour : présence de l'enfant pendant 2h à 2h30 avec les parents avec le professionnel de référence.</li> <li>- 4ème jour : temps de jeux, de repas et de sieste. 2ème séparation. Le parent s'en va pendant 1h.</li> <li>- 5ème jour : petite journée 10h30 à 14h30.</li> </ul>	<p><b>Adaptation :</b></p> <p>Les accueils réguliers et ponctuels nécessitent une période d'adaptation obligatoire sur 1 semaine minimum.</p> <p>Les parents doivent être disponibles sur cette période.</p> <p>Cette étape permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en compte les habitudes de vie et des rythmes de l'enfant, concernant son sommeil, son alimentation.</li> <li>- préserver la stabilité et la continuité dont l'enfant a besoin quel que soit l'âge.</li> <li>- prévoir une nouvelle adaptation en cas de longue absence de l'enfant</li> </ul>
Vote sous-critère : sur 1 point	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Projet de règlement intérieur</b>	<p>Le projet de règlement intérieur doit être validé par la Ville et la CAF, le CG du 92.</p> <p><u>La société dispose de 3 outils pour quantifier la satisfaction des parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un registre pour suggestions, remarques et idées ;</li> <li>- Un questionnaire de satisfaction au 1er trimestre ;</li> <li>- Un questionnaire annuel en fin d'année.</li> </ul> <p>Ensuite, la société utilise ces outils pour donner les indicateurs de satisfaction.</p>	<p>La société met en place différents outils pour communiquer de façon constante avec les parents et identifier leurs avis : exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation de réunions avec les parents, en individuel et en collectif pour présenter le fonctionnement de la crèche</li> <li>* Communication quotidienne dans le cadre des transmissions, le matin et le soir</li> <li>* Moments forts organisés tous les trimestres</li> <li>* Ateliers thématiques mis en place dans le cadre du programme "d'aide à la parentalité" animés par la psychologue</li> <li>* etc.</li> </ul>	<p>La société a joint un règlement intérieur vierge qui servira de base de travail aux réflexions communes de la Ville et la société.</p> <p><u>Le projet de règlement intérieur comprend les rubriques suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'équipe pédagogique</li> <li>- les conditions d'admission</li> <li>- l'accueil des enfants</li> <li>- la participation financière</li> <li>- la sécurité et la responsabilité</li> <li>- modèle de contrat d'accueil régulier à horaires fixes ou variables, d'accueil occasionnel ou d'urgence</li> <li>- les périodes fermeture de la structure prévoyant la journée pédagogique, les vacances de Noël, le printemps 2013 et les vacances d'été.</li> </ul>	<p><u>Livre des familles</u> pour connaître leurs doléances éventuelles et observations. La société s'engage à fournir immédiatement à la Ville les réclamations faites par les parents.</p> <p><u>Enquête annuelle de satisfaction des parents.</u></p> <p>Le règlement de fonctionnement intègrera les souhaits de la commune au regard des dispositions de la nouvelle circulaire CNAF LC 2011-105 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 5 semaines de congés déduits pour les familles</li> <li>* tarification à l'heure</li> <li>* mensualisation</li> <li>* adaptation non facturée aux familles les 5 premiers jours.</li> </ul>	<p><b>Transmission des informations :</b></p> <p>Prise en compte par les parents des informations affichées à leur intention. A tout moment, ils peuvent solliciter un entretien individuel auprès de la directrice, du médecin, de la psychologue ou de la psychomotricienne.</p> <p><b>Enquêtes de satisfaction :</b></p> <p>Satisfaction des parents évaluée 1 fois par an par l'envoi mail ou papier d'un questionnaire anonyme.</p> <p>Les résultats sont analysés pour améliorer l'offre d'accueil.</p> <p><b>Participation des parents</b></p> <p>Des réunions d'informations aux parents sont organisées par le responsable de l'établissement.</p>
Vote sous-critère : sur 1 point	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

offres	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
<b>Modèle de tableau de bord mensuel permettant de suivre l'activité</b>	<p><u>Les tableaux de bord sont transmis à la collectivité par la Directrice ou la coordinatrice :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Tous les mois: envoi du tableau d'occupation</li> <li>* Toutes les semaines : envoi du bilan des activités</li> <li>* A chaque changement : envoi d'un état du personnel</li> <li>* Tous les mois : Mairie en copie des courriers de réponses suite à des plaintes écrites ou orales</li> <li>* En temps réel : Mairie en copie des déclarations d'accidents</li> </ul>	<p><u>Tableau de bord à 3 entrées consultable à tout moment à la Ville de Puteaux grâce à un intranet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'occupation de la crèche</li> <li>- La maintenance du matériel et des locaux</li> <li>- Les formations du personnel.</li> </ul> <p><u>La société propose un espace client, sécurité par un mot de passe sur le site internet de la société lui permettant chaque mois d'avoir accès au tableau de bord mensuel.</u></p> <p><u>Madame Odette Andrade, chef de projet Collectivités</u> est l'interlocutrice privilégiée de la Ville pour les questions sur le suivi de l'activité ou complément d'information.</p>	<p><u>La société met à disposition un tableau de bord mensuel reprenant les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom de la crèche</li> <li>- Le nombre de places réservées</li> <li>- Nombre de places occupées</li> <li>- Taux d'occupation (nombre places réservées/places occupées)</li> <li>- Taux d'occupation global cumulé</li> <li>- Nombre d'heures d'ouverture de la crèche par semaine</li> <li>- Horaires de la crèche (capacité horaire de la structure)</li> <li>- Nom/prénom du parent</li> <li>- Prénom de l'enfant</li> <li>- Date de naissance de l'enfant</li> <li>- Nombre d'heures d'occupation du berceau par semaine</li> <li>- Taux d'occupation par place</li> <li>- Taux d'occupation par structure</li> <li>- Taux d'occupation global</li> </ul>	<p>La société s'engage à fournir les reportings mensuellement à la Ville.</p> <p><i>Toutefois, la société ne donne pas de modèle de tableau de bord mensuel dans son offre.</i></p>	<p>La société propose un modèle de tableau de bord dans son offre.</p>
Vote sous-critère : sur 1 point	1,00	1,00	1,00	0,75	1,00
Vote critère n°5 : sur 6 points	5,75	5,75	5,75	5,00	5,50
<b>Critère n° 6 : Contrôle du service</b>	<p>La société contrôle la qualité du service par le biais d'enquêtes de satisfaction.</p> <p>La société a transmis en ANNEXE une partie détaillée de sa démarche qualité.</p> <p><u>Autres indicateurs de qualité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Fiche d'évènements indésirables</li> <li>* Fiche de déclaration d'accident</li> <li>* Registre de sinistralité (accidents enfants)</li> <li>* Registre des plaintes</li> <li>* Grilles d'évaluation</li> </ul>	<p><u>La société propose :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Un carnet de bord de la structure</li> <li>* Un audit de qualité pédagogique</li> <li>* Des enquêtes de satisfaction</li> <li>* Une boîte à idée</li> <li>* Un rapport d'activité annuel</li> <li>* Un comité de suivi</li> <li>* Des organisations de réunion annuelle sur différents thèmes</li> </ul>	<p><u>La société décrit un exemple de son mode d'intervention avec :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la mise œuvre du contrôle de l'efficacité : analyses micro-biologiques des aliments et surfaces, laboratoire indépendant LTSA, etc.</li> <li>* la mise en œuvre du contrôle de qualité et procédures : audit, inspections des services sanitaires, actions de supervision, etc.</li> <li>* Questionnaires de satisfaction annuels réalisés auprès des parents</li> <li>* Mise à disposition pour le concessionnaire, les parents et le concédant d'une boîte aux lettres toute l'année pour la vie quotidienne ;</li> <li>* Intervention auprès des parents des référents des Pôles Santé, Psychopédagogie, Qualité, Risque et plus particulièrement de la pédiatre et/ou du psychologue.</li> </ul>	<p><u>Contrôles effectués par la société :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevé des faits marquants : grèves, pannes, ...</li> <li>- Présentation de la structure</li> <li>- Calculs et explications des indicateurs d'activités pertinents</li> <li>- Usagers</li> <li>- Personnel</li> <li>- Projet pédagogique</li> <li>- Achats</li> <li>- Contrats relatifs aux activités sous-traitées et à l'entretien technique</li> <li>- Entretien et réparation sur les locaux</li> <li>- Equipements et matériels</li> <li>- Sécurité, hygiène et accident</li> <li>- Réclamations et contentieux</li> <li>- Projets mis en place avec les partenaires</li> <li>- Approche analytique des résultats rapprochés d'indicateurs de qualité significatif et comparés au compte de résultat des années précédentes (CASPER).</li> <li>- Indicateurs de qualité de service proposés dans l'enquête de satisfaction annuelle adressée aux familles.</li> </ul>	<p><u>Contrôles effectués par la société :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des réunions collectives</li> <li>- Organisation des réunions thématiques</li> <li>- Affichage : information des parents sur l'actualité de la crèche.</li> <li>- Cahier de vie : document remis aux familles lors de l'inscription.</li> <li>- Temps festifs au sein de la crèche</li> <li>- Matinée porte ouverte</li> <li>- Accueils parents</li> <li>- Soutien à la parentalité</li> <li>- Participation des parents à la vie de la structure</li> <li>- Enquêtes de satisfaction</li> </ul>
Vote critère n°6 : sur 5 points	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
<b>Vote finale sur 34 points</b>	<b>29,75</b>	<b>29,50</b>	<b>31,50</b>	<b>30,00</b>	<b>30,25</b>
<b>CLASSEMENT FINAL</b>	<b>4ème exequo</b>	<b>4ème exequo</b>	<b>1ère</b>	<b>3ème</b>	<b>2ème</b>

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME DE CONCESSION PORTANT SUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

ANNEXE : CLASSEMENT FINAL APRES NEGOCIATIONS

offres	1	2	3	4	5
	La Maison bleue	People & Baby	Crèches de France	Crèche Attitude	Babilou

PARTIE EXPLOITATION					
Note finale partie exploitation Sur 34 points	29,75	29,50	31,50	30,00	30,25
Classement partie exploitation	4ème exæquo	4ème exæquo	1ère	3ème	2ème
PARTIE FINANCIERE					
Note finale partie financière Sur 33 points	21,00	29,00	25,00	17,50	16,50
Classement partie financière	3ème	1er	2ème	4ème	5ème
PARTIE TECHNIQUE					
Note finale partie technique Sur 33 points	26,00	22,00	29,00	24,00	24,00
Classement partie technique	2ème	5ème	1ère	3ème exæquo	3ème exæquo
NOTE FINALE / CLASSEMENT FINAL					
Note finale Sur 100 points	76,75	80,50	<u>85,50</u>	71,50	70,75
Classement final	3ème	2ème	<u>1er</u>	4ème exæquo	4ème exæquo

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME DE CONCESSION PORTANT SUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

\* Effectif : 26 ETP  
 \* Taux de remplissage : 85%  
 \* Redevance : 11 325€

INTERET FINANCIER DE LA PROPOSITION (sur 33 points)

	1 La Maison bleue	2 People & Baby	3 Crèches de France	4 Crèche Attitude	5 Babilou
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Montant de l'investissement HORS emprunt	2 600 000	3 050 000	2 928 656	3 701 105	3 471 91
Aides à l'investissement	444 000	444 000	444 000	444 000	444 000
Charges d'intérêt ou frais Société dédiée à cette concession	1 572 620	466 102	1 977 644	1 669 872	1 150 24
Dotations aux amortissements Construction et aménagement par an	198 199	166 571	153 882	185 055	173 58
Dotations aux amortissements Equipement et mobilier par an	10 432	9 234	91 433	27 307	
				83 494	
<b>Coût global de l'investissement HORS aide à l'investissement</b>	<b>4 172 620</b>	<b>3 516 102</b>	<b>4 906 300</b>	<b>5 370 977</b>	<b>4 622 154</b>
Coût prévisionnel de l'investissement : sur 5 points	3,0	5,0	2,0	1,0	2,
<b>Part des charges d'intérêts dans le coût global de l'investissement</b>	<b>38%</b>	<b>13%</b>	<b>40%</b>	<b>31%</b>	<b>25%</b>
Crédibilité du plan de financement et d'amortissement (évalué sur la part des charges d'intérêts): sur 5 points (A)	3,0	2,0	3,0	3,5	4,
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Charges pour le délégataire</b>					
Compte d'exploitation prévisionnel HORS redevance : Charges pour une année dont Rémunérations et charges de personnel pour 26 ETP	1 322 220	1 252 493	1 286 502	1 385 260	1 438 97
Redevance annuelle pour mise à disposition du terrain (due par le délégataire)	11 325	11 325	11 325	11 325	11 325
<b>Total charges d'exploitation pour le délégataire</b>	<b>1 333 545</b>	<b>1 263 818</b>	<b>1 297 827</b>	<b>1 396 585</b>	<b>1 450 29</b>
Crédibilité du compte d'exploitation prévisionnel (plausibilité des charges): sur 8 points	5,0	7,0	6,5	4,5	3,
<b>Recettes pour le délégataire</b>					
Subvention demandée à la ville	724 162	612 916	658 200	733 295	791 32
Coût moyen par berceau HORS redevance	12 069	10 214	10 970	12 222	13 18
Subvention pour compensation des contraintes de service public : sur 10 points	6,0	10,0	9,0	5,0	4,
PSU CAF	291 746	341 196	325 369	335 237	318 91
participation des parents	246 084	204 829	216 913	223 491	224 16
Conseil Général	82 564	94 837	82 410	82 362	84 61
Reprise sur amortissement de l'investissement (subvention invest.)	22 200	22 200	22 200	22 200	22 20
<b>Total recettes pour le délégataire HORS subvention demandée à la ville</b>	<b>1 366 756</b>	<b>1 275 978</b>	<b>1 305 092</b>	<b>1 396 585</b>	<b>1 441 21</b>
<b>Bénéfice ou perte AVEC subvention ville sur 1 an et HORS Impôt sur les sociétés</b>	<b>33 211</b>	<b>12 160</b>	<b>7 285</b>	<b>0</b>	<b>-9 08</b>
Part du bénéfice dans la subvention ville	5%	2%	1%	0%	3%
Part des recettes d'exploitation dans la couverture des charges	47%	51%	49%	46%	44%
Equilibre financier et couverture des charges par les recettes d'exploitation (Part de risque): sur 5 points	4,0	5,0	4,5	3,5	3,
<b>coût net d'un berceau pour la ville</b>	<b>11 881</b>	<b>10 027</b>	<b>10 781</b>	<b>12 033</b>	<b>13 00</b>
<b>Taux occupation pour 60 berceaux</b>					
Taux d'occupation proposé par les candidats	85%	85%	85%	85%	85%
<b>Note finale pour critère financier : sur 33 points</b>	<b>21,00</b>	<b>29,00</b>	<b>25,00</b>	<b>17,50</b>	<b>16,50</b>
<b>Classement financier</b>	<b>3ème</b>	<b>1ère</b>	<b>2ème</b>	<b>4ème</b>	<b>5ème</b>

	OFFRE 1 : LA MAISON BLEUE	OFFRE 2 : PEOPLE & BABY	OFFRE 3 : CRECHES DE FRANCE	OFFRE 4 : CRECHE ATTITUDE	OFFRE 5 : BABILOU
NOM CRECHE	LA FLORE	LE TREFLE BLANC	LES TERRASSES MAGIQUES	LES GLOBE-TROTTERS	LE COCON
<b>MODIFICATIONS SOUHAITEES APRES ENTRETIENS</b>	<p>Il serait souhaitable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre la section des bébés à l'étage et la section des grands au RDC.</li> <li>Déplacer l'entrée d'angle vers le milieu de la façade sur la rue Lucien Voilin. Cela implique la nécessité de réorienter le jardin intérieur vers la nouvelle entrée.                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre proposition de l'arche sur presque 2 niveaux serait la bienvenue comme marquage de l'entrée.</li> <li>- Créer une continuité entre l'entrée et le passage ouvert qui donne sur la cour intérieure.</li> <li>- Améliorer l'aspect de la façade sur la rue Lucien Voilin.</li> <li>- Respecter le PLU et donc fermer les ouvertures en mitoyenneté. Dans le cas de maintien de cette solution, faire des volets coulissants.</li> <li>- Donner plus d'indications sur le choix de mode de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. dans le cas de panneaux photovoltaïques, montrer leurs implantations.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Il serait souhaitable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre la section des bébés à l'étage et la section des grands au RDC.</li> <li>Créer des continuités entre les sections.</li> <li>Fluidifier l'espace encore trop encloisonner.</li> <li>Trouver un autre emplacement pour les locaux techniques et équipements de cuisine. En effet, ils sont implantés en façade principale alors qu'elle pourrait abriter des espaces de vie offrant ainsi une façade plus riche.</li> <li>- Donner une cohérence entre le plan (dynamique) et les façades trop massives.</li> <li>- Trouver une traduction architecturale plus représentative d'un équipement de petite enfance.</li> <li>- les façades intérieures peuvent trouver un peu plus de gaieté, de couleurs et d'attractivité.</li> <li>- Voir si besoin d'un escalier de secours et si oui montrer son implantation.</li> <li>- Donner plus d'indications sur le choix de mode de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Dans le cas de panneaux photovoltaïques, montrer leurs implantations.</li> </ul>	<p>Il serait souhaitable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Repenser l'organisation des différents espaces en plan. Mettre l'accueil dans le volume entre les deux jardins, la cuisine et ses équipements vers la façade sur la rue Lucien Voilin, créer un accès direct du local poubelle sur l'extérieur, disposer la section des grands au RDC et différencier les coins repas.</li> <li>-Votre solution de tout décroisonner est un peu excessive car il demeure important de séparer certains espaces tout en gardant la transparence visuelle.</li> <li>- Travailler l'architecture extérieure par une spécification du programme en volume et en matière. les ouvertures traitées à l'identique en façade n'exprimant pas une architecture de crèche.</li> <li>Trouver des variations de traitements des pleins et des vides pour enrichir le projet de l'extérieur.</li> <li>- Voir si besoin d'un escalier de secours et si oui montrer son implantation.</li> <li>- Et surtout distinguer et marquer l'entrée.</li> </ul>	<p>Il serait souhaitable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le coin repas à proximité des sections et descendre les grands au RDC.</li> <li>- La façade sur la rue Lucien Voilin ne s'inscrit pas dans l'environnement de la rue. Il serait judicieux de retirer les bandes horizontales et trouver une nouvelle expression plus adaptée et plus en accord avec le programme.</li> <li>- le choix d'une ossature bois pourrait trouver également une transposition en façade.</li> <li>-La brique de revêtement est à éviter.</li> <li>- La thématique des continents pourrait trouver une plus grande expression en volume et en façade.</li> <li>- Les matériaux et couleurs choisies doivent traduire l'architecture d'une crèche. - L'entrée principale doit se distinguer et être largement marquée.</li> <li>- Vérifier la nécessité d'un escalier de secours.</li> </ul>	<p>Il serait souhaitable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre la section des grands au RDC et celle des bébés à l'étage.</li> <li>Voir la possibilité d'éviter le niveau de sous-sol et se limiter aux besoins obligatoires en locaux techniques et réserves.</li> <li>- Mieux exprimer la thématique du cocon en façade, peut être avec des formes plus organiques.</li> <li>- Revoir le sous-bassement trop massif et peu attractif. L'ajout d'une grande baie affaiblit l'entrée.</li> <li>- Marquer l'entrée de façon plus évidente.</li> <li>- Alléger la façade, distinguer les volumes et éviter l'emploi de la brique. - Vérifier la nécessité d'un escalier de secours.</li> </ul>
<b>REPONSES EN 2EME PHASE DE NEGOCIATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sections des bébés et des moyens sont situés à l'étage les grands sont installés au rez-de-chaussée.</li> <li>- L'entrée de la crèche est déplacée vers le milieu de la façade de la rue Lucien Voilin et démarquée par une arche sur 2 niveaux. <b>Cependant, le jardin intérieur n'est pas orienté vers cette nouvelle entrée comme nous l'avions souhaité lors de la négociation. Il en résulte une contradiction entre l'entrée principale et le vide d'angle qui n'a plus de sens. Le plan et la façade perdent un peu de cohérence.</b></li> <li>- Création de structures cintrées (oeil de boeuf) non appropriées.</li> <li>- Les modifications de façades restent en général décalées par rapport à nos attentes. <b>L'organisation spatiale intérieure est pourtant très riche mais l'expression architecturale en façades reste inadaptée.</b></li> <li>- Choix de mode de chauffage et de production d'ECS selon le principe de la géothermie par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur. Ce système est associé au principe de vitrage photovoltaïque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La section des moyens et grands est située en partie au rez-de-chaussée et en partie au premier étage. La section des bébés et des moyens est désormais au 2ème étage.</li> <li>- Création de continuité entre les sections et d'une plus grande fluidité entre les espaces. La nouvelle façade sur la rue Lucien Voilin propose de plus grands vitrages colorés avec des couleurs vives. Une nouvelle composition graphique reprenant le thème du trèfle sur la façade.</li> <li>- <b>Malgré ces améliorations, l'aspect massif de la façade est encore présent et elle continue de mal s'intégrer dans le paysage urbain et architectural de la rue.</b> cependant la thématique du trèfle à 4 feuilles est mieux exprimé en façade.</li> <li>- le système de chauffage est celui d'un chauffage par le sol basse température gaz. La production d'eau chaude sanitaire est assurée en partie par les panneaux solaires mais aussi par une chaudière à gaz.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au RDC, accueil, administration, cuisine et section des grands. Au R+1, section des moyens et au R+2, section des bébés.</li> <li>- <b>Bonne réorganisation des services et meilleure gestion de espaces intérieurs. Présentation d'une nouvelle enveloppe architecturale dans le respect des demandes formulées lors de la négociation.</b></li> <li>- Volonté d'intégration avec les constructions environnantes.</li> <li>- La façade principale présente des continuités avec le front bâti sur la moitié de sa longueur. Et la construction s'organise en T pour offrir des espaces extérieurs ainsi que des volumes en retrait permettant de voir émerger la végétation. <b>Les ouvertures, plus généreuses ont pris des dimensions plus variées et plus adaptées au programme. L'ajout d'une toiture en Zinc est très appréciée et permet au bâtiment de mieux s'intégrer dans son paysage.</b></li> <li>- Mise en place d'un escalier de secours intégré au bâtiment.</li> <li>- Climatation et chauffage de type VRV.</li> <li>Production d'énergie pour l'eau chaude sanitaire (pompe à chaleur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sections redéployées : les grands au RDC, les moyens au R+1 et les bébés au R+2.</li> <li>Meilleure organisation des espaces et le traitement des espaces intérieurs est plus en accord avec la thématique des 5 continents.</li> <li>- Nouvelle expression en façade par des lignes verticales plus en accord avec l'architecture de la rue Lucien Voilin. l'entrée est soulignée au centre de la façade. le bois; matériau constructif, est introduit dans la nouvelle composition de façade avec un soubassement en tôle sérigraphiée.</li> <li>Proposition de variantes de couleurs de matériaux.</li> <li>- <b>Cependant, la nouvelle façade ne s'intègre pas vraiment dans son environnement. Les ouvertures rectangulaires, les caissons saillants carrés encadrants les fenêtres apportent une échelle démesurée à la façade.</b></li> <li>- <b>Pas de réponse concernant la nécessité de maintenir l'escalier extérieur et absence de proposition pour l'intégrer au bâtiment pour libérer le jardin.</b></li> <li>- Chauffage et eau chaude sanitaire assurée par pompe à chaleur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la section des grands est au RDC, la section des bébés et des moyens est au premier étage. L'idée de cocon est mieux exprimée en façade par le retour de la maille végétale et des brise-soleil en toiture. L'entrée est marquée sur toute la hauteur du bâtiment par une césure vitrée. Soubassement allégé et traité en matériau minéral Ton Pierre. Le sous-sol et l'escalier extérieur sont supprimés.</li> <li>- <b>La façade sur la rue Lucien Voilin ne s'intègre pas vraiment avec le paysage environnant. Le calepinage et les ouvertures affichent une échelle pas très adaptée avec l'esprit du lieu. Le projet ne trouve pas de résonance dans le quartier par un manque d'harmonie de traitement architecturale.</b></li> <li>- la production d'eau chaude sanitaire est assurée en partie par des panneaux solaires en toiture. Mise en place de plancher chauffant/rafraichissant au sol.</li> </ul>

	OFFRE 1 : LA MAISON BLEUE	OFFRE 2 : PEOPLE & BABY	OFFRE 3 : CRECHES DE FRANCE	OFFRE 4 : CRECHE ATTITUDE	OFFRE 5 : BABILOU
NOM CRECHE	LA FLORE	LE TREFLE BLANC	LES TERRASSES MAGIQUES	LES GLOBE-TROTTERS	LE COCON
QUALITE DU PROJET ARCHITECTURALE					
NOTE/10	7,00	5,00	8,50	5,00	6,00
ORIGINALITE DE THEMATIQUE CHOISIE					
NOTE/5	4,00	4,00	3,00	3,00	3,00
FAISABILITE DU PROJET ET INTEGRATION DANS SON ENVIRONNEMENT					
NOTE/8	5,00	4,00	7,50	6,00	6,00
QUALITE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET					
NOTE/5	5,00	4,00	5,00	5,00	4,00
DELAI DE REALISATIONS ET COHERENCE DU PLANNING					
NOTE/5	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
NOTE FINALE /33	26,00	22,00	29,00	24,00	24,00
CLASSEMENT	2ème	5ème	1ère	3ème exequo	3ème exequo